



<https://latribunelibre.com/emploi/automaticien-f-h-400>

Automaticien F/H

Description

Missions confiées :

- Assurer l'automatisation de la machine, de l'étude jusqu'à la mise en service et la formation du client sur site
- Rédiger les analyses fonctionnelles détaillées
- Prendre en charge la programmation sur Siemens TIA PORTAL (PLC et HMI) (éventuellement autres logiciels).
- Réaliser les tests nécessaires sur les machines en usine, la mise en service et la formation sur les sites clients.
- L'envergure internationale du groupe vous amènera à vous déplacer sur l'ensemble de ses sites clients, en France et à l'étranger (30% à 40% du temps)

Actions à entreprendre :

- Programmer PLC, HMI, SCADA
- Réaliser des analyses fonctionnelles
- Tester le programme en plateforme BE
- Effectuer des tests en présence des clients en usine et sur site client
- Réaliser la formation sur site client
- Participer au SAV sur des problématiques liées à l'automatisme

Qualifications

Profil attendu :

- Formation : Bac +2/3 ou Ingénieur dans les domaines informatique industrielle/Automatisme, Electrotechnique.
- Expérience significative sur une fonction d'automatisme (2 ans minimum).
- Qualités requises pour le poste : esprit d'équipe, adaptabilité, organisé, capacité relationnelle et autonomie.
- Anglais requis : B1

Avantages proposés :

- Nombreuses activités proposées par le CE de notre client
- Bonne mutuelle prise en charge à 80 % par l'entreprise et qui couvre toute la famille.
- Rémunération sur 13 mois complétée par une participation aux résultats de l'entreprise
- Accès à l'offre 1% logement (aide à l'achat ou la location d'un logement)
- Cantine d'entreprise

Organisme employeur

Cleya Recrutement

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES
ET AUTRES CONSEILS DE
GESTION

Lieu du poste

74119, EVIAN LES BAINS, EVIAN
LES BAINS, France

Salaire de base

40000 € - Salaire de base
45000 €

Date de publication

25 octobre 2025 à 19:05

Valide jusqu'au

23.11.2025

- En cas de déplacements, vos notes de frais vous sont remboursées aux frais réels et une prime de déplacement forfaitaire à la journée sera ajoutée à votre salaire.